



PETER HUSTINX
LE CONTROLEUR

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI N°4/2008

Le contrôleur européen de la protection des données a décidé de procéder au pourvoi de trois postes à son organigramme au grade AD5.

EMPLOI : SECRETARIAT DU CONTROLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNEES

3 ADMINISTRATEURS - ADMINISTRATRICES

CATEGORIE ET GRADES : AD5

LIEU D'AFFECTATION : BRUXELLES

NATURE DES FONCTIONS :

Agissant sous l'autorité du Contrôleur, du Contrôleur adjoint et du chef du secrétariat, le fonctionnaire sera chargé d'exécuter différentes tâches, notamment la préparation de rapports, d'avis et de décisions, visant, d'une part, à surveiller et à garantir l'application du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil et d'autres actes communautaires pertinents et, d'autre part, à suivre les évolutions politiques, législatives ou technologiques qui peuvent avoir une incidence sur la protection des données à caractère personnel. Il aura également pour tâche de contribuer à la mise au point de procédures internes.

Pour ce qui concerne la partie des tâches liées à l'application du règlement (CE) n° 45/2001, il s'agira principalement de :

- entendre et examiner les réclamations et autres demandes émanant de personnes concernées ; conduire des enquêtes soit sur l'initiative du Contrôleur, soit sur la base d'une réclamation ;
- informer et conseiller d'une part, les institutions et les organes sur les bonnes pratiques dans ce domaine, et, d'autre part les responsables du traitement des données et les personnes concernées sur leurs droits et obligations ;
- coopérer avec les délégués de la protection des données des institutions et organes ;
- effectuer des contrôles préalables sur les opérations de traitement susceptibles de présenter des risques particuliers et procéder à des consultations quant à la nécessité de tels contrôles préalables.

Pour ce qui concerne la partie des tâches liées au suivi des évolutions politiques, législatives ou technologiques, il s'agira notamment de :

- suivre les évolutions de la politique de la Communauté ainsi que des technologies de l'information et des communications qui peuvent avoir une influence sur la protection des données à caractère personnel ;

- conseiller la Commission et les autres institutions compétentes au sujet des propositions législatives et des mesures administratives de caractère général se rapportant au traitement des données à caractère personnel ;
- coopérer avec des organes chargés de veiller à la protection des données au titre du troisième pilier de l'Union européenne, notamment en vue d'améliorer la cohérence des réglementations et de la politique de l'Union en matière de protection des données ;
- coopérer avec les autorités nationales de contrôle dans l'accomplissement de leurs fonctions, tant directement que dans le cadre du groupe institué par l'article 29 de la directive 95/46/CE ;

Ces activités peuvent nécessiter des déplacements hors du siège.

QUALIFICATIONS ET CONNAISSANCES REQUISES :

- avoir accompli des études universitaires complètes, de préférence dans le domaine du droit, sanctionnées par un diplôme ;
- posséder une bonne connaissance de la structure et du fonctionnement de l'Union européenne et de ses institutions, des traités et d'autres domaines du droit communautaire en rapport avec les fonctions ;
- posséder une connaissance adéquate du droit relatif à la protection des données et de ses implications pour les institutions et les organes communautaires ;
- posséder plusieurs années d'expérience professionnelle notamment dans le domaine de la protection des données, ainsi que de grandes capacités d'analyse et de rédaction ;
- être disposé et apte à travailler au sein d'une petite équipe dans l'environnement dynamique d'une nouvelle institution ;
- la connaissance générale de l'utilisation des technologies de l'information est souhaitable ; le candidat/la candidate doit être en mesure de prouver qu'il/qu'elle s'intéresse à ces outils ;
- posséder une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union européenne et une bonne connaissance d'une autre de ces langues. Pour des raisons fonctionnelles, une bonne connaissance, de préférence active, de l'anglais et du français est souhaitable. La connaissance d'autres langues officielles de l'Union européenne serait un atout.

CANDIDATURES RECEVABLES :

Les personnes qui s'intéressent à ces emplois et estiment posséder les qualifications requises peuvent adresser leur candidature à Mme Anne LEVECQUE - anne.levecque@edps.europa.eu - Tél.02.283.19.07.

Seules seront prises en considération les demandes provenant des ressortissants des Etats Membres et accompagnées d'une lettre de motivation ainsi que d'un curriculum vitae détaillé. Une première sélection sera effectuée sur titres (études et expérience professionnelle) ; les candidats ainsi retenus seront avertis par e-mail et seront priés de transmettre les documents justificatifs (diplômes, attestations de travail etc.) et un extrait du casier judiciaire par la poste.

DELAI D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES : DU 09/06/2008 AU 27/06/2008

Bruxelles, le 9 juin 2008

(signed)

Peter HUSTINX
Contrôleur